



# Régime de retraite de Postes Canada Rapport aux participants 2020

Rapport sommaire

# Table des matières

Message de la présidente par intérim du Conseil	1
Message de la chef des finances par intérim et de la chef du personnel et de la sécurité	2
Comment se porte le Régime	4
Quelques statistiques d'intérêt	5
Autres statistiques d'intérêt	6
Nos placements – Volet à CD	7
Nos placements – Volet à PD	8
Cadre pour l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)	11
Résumé des états financiers	12
Glossaire	13

## **Caractère confidentiel des documents relatifs à la retraite**

La Société canadienne des postes est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et respecte la *Politique sur la protection des renseignements personnels* des employés de Postes Canada. Les renseignements personnels, y compris les renseignements sur la retraite, sont traités d'une façon sécuritaire et confidentielle.

## **Remarque**

Pour les besoins du présent rapport, « Régime » et « Régime de retraite » renvoie au Régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes, qui comporte le volet à prestations déterminées et le volet à cotisations déterminées, à moins d'indication contraire. La Société canadienne des postes verse des prestations de retraite à ses participants par l'entremise du Régime, qui est soumis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* fédérale.

Le présent rapport reflète la situation financière et les résultats opérationnels du Régime selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les renseignements financiers sont des données non auditées extraites des états financiers. Ce rapport et les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site Web **retraitescp.com** ou sur demande.

Les termes qui paraissent **en gris en caractères gras** à leur première utilisation sont définis dans le glossaire à la fin du document.

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

DK19708

# Message de la présidente par intérim du Conseil



**Suromitra Sanatani**  
Présidente par intérim du  
Conseil d'administration

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous faire part du Rapport aux participants 2020 du Régime de retraite de Postes Canada. Le Conseil supervise les activités de Postes Canada à titre de répondant et d'administrateur du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime). Je vous assure que nous agissons dans votre intérêt en tant que participants.

Postes Canada agit selon des pratiques et des principes de gouvernance de pointe, et a continué à mettre en œuvre une approche en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Dans le cadre de sa stratégie de placement du Régime de retraite, Postes Canada intègre les principes ESG, communique avec les sociétés sur ces principes et préconise des politiques et des pratiques qui favorisent un avenir plus durable et inclusif. Par exemple, à la fin de l'année 2020, le volet à prestations déterminées (PD) du Régime avait investi plus d'un milliard de dollars dans des immeubles ayant la certification LEED<sup>MC</sup> ou une autre certification en matière de durabilité environnementale.

En 2020, les placements du volet à PD ont généré un rendement de 9,4 %, comparativement à 10,3 % pour l'indice de référence. Ce rendement reflète l'incidence de la COVID-19 sur les économies mondiales et les marchés des placements. Toutefois, au cours des 10 dernières années, le rendement annuel moyen du Régime, à 8,8 %, a surpassé celui de l'indice de référence, de 7,8 %.

Au 31 décembre 2020, le volet à PD affichait un excédent sur le plan de la continuité de 3,8 milliards de dollars et le ratio de capitalisation du Régime était de 115,9 %, ce qui signifie qu'il est en mesure de couvrir ses paiements aux participants, comme prévu. Toutefois, le Régime affiche un déficit de solvabilité devant être capitalisé de 6,3 milliards de dollars sur une base moyenne de trois ans. Normalement, des paiements spéciaux seraient nécessaires pour combler ce déficit, mais en raison de l'incidence économique de la COVID-19, le gouvernement du Canada a offert un allègement aux régimes de retraite sous réglementation fédérale en 2020. Postes Canada collabore avec les parties intéressées et son seul actionnaire, le gouvernement du Canada, pour étudier la possibilité d'un allègement temporaire des paiements spéciaux.

La meilleure base pour le Régime est un répondant solide, et l'avenir de Postes Canada est prometteur. Le Conseil a approuvé des stratégies visant à solidifier Postes Canada en investissant, entre autres, dans la capacité et l'amélioration des services. La croissance soutenue du magasinage en ligne, particulièrement durant la pandémie de COVID-19, souligne le rôle essentiel de Postes Canada dans l'économie. Elle demeure le chef de file de la livraison des colis au pays.

En terminant, j'aimerais remercier les membres du Comité des pensions du Conseil, y compris son président, Bernd Christmas.

## Message de la chef des finances par intérim et de la chef du personnel et de la sécurité



**Barbara MacKenzie**  
Chef des finances par intérim



**Susan Margles**  
Chef du personnel et de la sécurité

Au nom de l'équipe de la haute direction, nous sommes heureuses de partager avec vous ce rapport exhaustif et détaillé, dont l'objectif est de tenir les employés et les retraités bien informés au sujet du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime).

L'un des principaux indicateurs de la santé financière du Régime est son excédent sur le plan de la continuité. Au 31 décembre 2020, pour le volet à prestations déterminées (PD) du Régime, il s'élevait à 3,8 milliards de dollars, avec un ratio de capitalisation de 115,9 %. Il s'agit d'un indicateur rassurant indiquant que la caisse dispose de suffisamment d'actifs pour verser des prestations de retraite aux participants au volet à PD, comme prévu.

Le volet à PD affiche un déficit de capitalisation sur le plan de l'évaluation de solvabilité qui demeure assez important par rapport aux revenus, à la rentabilité et aux flux de trésorerie de la Société. De plus amples renseignements sur l'évaluation de solvabilité et l'allègement de la capitalisation se trouvent aux pages 28 et 29 du rapport intégral.

Les placements dans le volet à PD ont généré un rendement de 9,4 % en 2020, soit un rendement légèrement inférieur à celui de l'indice de référence, tandis que le taux de rendement moyen en 2020 du volet à cotisations déterminées (CD) du Régime était de 9,0 %. Nous encourageons les participants au volet à CD à consulter le relevé personnalisé envoyé à leur domicile ou à visiter le site [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca) pour connaître leur taux de rendement personnel.

L'incidence de la COVID-19 sur les marchés financiers a démontré à quel point il est important que les participants au volet à CD s'assurent que leurs cotisations sont investies en fonction de leur tolérance au risque. Pour commencer, ils peuvent consulter les outils en ligne sur le site [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca).

L'actif des volets à PD et à CD du Régime a augmenté en 2020. L'actif du volet à PD est passé de 27,6 milliards de dollars à 29,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020. Les cotisations pour services rendus de Postes Canada au volet à PD se sont chiffrées à 301 millions de dollars, tandis que les participants ont versé 281 millions de dollars.

L'actif du volet à CD est passé de 71 millions de dollars en 2019 à 100,2 millions de dollars au 31 décembre 2020. Les cotisations de Postes Canada se sont élevées à 15,5 millions de dollars et les participants ont versé 9,2 millions de dollars au volet à CD en 2020.

Nous remercions le Comité consultatif de placement et le Conseil consultatif des pensions pour leurs précieux conseils et nos employés et retraités pour leur dévouement envers les Canadiens.

En terminant, nous remercions pour sa gestion prudente Douglas D. Greaves, vice-président de la caisse de retraite et directeur des placements, qui a récemment pris sa retraite. Nous souhaitons également la bienvenue à Irshaad Ahmad, qui occupera maintenant ces postes essentiels, et nous remercions Michael Butera pour ses conseils pendant qu'il occupait ces postes par intérim.

## Aperçu pour 2021

**La volatilité de la situation de capitalisation, le mouvement du rendement des placements et les obligations au titre des prestations de retraite feront toujours l'objet d'une surveillance étroite.** L'étude de l'actif et du passif a été mise à jour en 2019 et est mise à jour tous les trois ans.

---

**Les placements dans les actifs non traditionnels continueront à croître.** L'équipe de la Division des placements est très sélective quant à la qualité des actifs et au prix d'achat de ces placements.

---

**Nous allons continuer d'élargir notre exposition géographique** en investissant dans des biens immobiliers européens et américains.

---

**En 2021, le Régime peaufinera et mettra en œuvre son plan stratégique triennal sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les priorités stratégiques pour 2021 seront axées sur les changements climatiques ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.** Les priorités de base pour chaque catégorie d'actif ont été déterminées et classées par ordre d'importance. Les cadres, les évaluations et les processus de production de rapports seront officialisés.

---

**Le Régime commencera volontairement à produire des rapports conformément aux principes d'investissement responsable (PIR) en 2021. La production de rapports au titre des PIR sera obligatoire en 2022.** Au début de 2020, le Régime est devenu signataire des Principes pour l'investissement responsable, qui sont appuyés par les Nations Unies.

---

**Nous maintiendrons notre engagement visant à atteindre les objectifs de capitalisation à long terme du Régime.** Au moyen de la répartition de l'actif et de l'atténuation des risques appropriées à l'égard de nos obligations, nous cherchons à obtenir un rendement supérieur au portefeuille de référence tout en tenant compte des changements économiques et démographiques. Nous continuerons à mettre en œuvre des stratégies visant à augmenter le rendement sans prendre de risques inutiles.

---

**La reprise économique face à la COVID-19, bien qu'inégale, est en cours et s'accéléra en parallèle avec les campagnes de vaccination.** À l'échelle mondiale, la volonté déclarée des banques centrales de maintenir les taux d'intérêt à court terme à un niveau bas et celle des gouvernements de fournir un soutien financier continu signifient que les courbes de rendement continueront à s'accroître. L'accroissement des courbes de rendement est le signe d'une croissance économique plus vigoureuse et d'une hausse des attentes en matière d'inflation. Une telle conjoncture aurait une incidence positive sur le ratio de solvabilité et sur l'excédent sur le plan de la continuité du Régime en 2021.

## Comment se porte le Régime

Volet à prestations déterminées (PD)

**Actif du volet à PD**

**29,6** milliards de dollars

Actif net de placement au  
31 décembre 2020

**Taux de rendement en 2020**

**9,4 %**

**Indice de référence**

**10,3 %**

Volet à cotisations déterminées (CD)

**Actif du volet à CD** **100,2** millions de dollars

**Actif du REV<sup>1</sup>** **16,0** millions de dollars

---

**Total de l'actif** **116,2** millions de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2020

1. Régime d'épargne volontaire.

### Estimation de la situation de capitalisation au 31 décembre 2020

**Déficit de solvabilité devant être capitalisé**

(moyenne de trois ans)

**6,3** milliards de dollars

Capitalisation à **82,8 %**

**Valeur du marché du déficit de solvabilité**

(approche de liquidation)

**7,1** milliards de dollars

Capitalisation à **80,6 %**

**Excédent sur le plan de la continuité**

**3,8** milliards de dollars

Capitalisation à **115,9 %**

Outre l'allégement actuel de 15 % prévu dans le règlement en plus du *Règlement sur l'allégement relatif aux paiements spéciaux de solvabilité*, Postes Canada n'a pas eu à effectuer de paiements spéciaux supplémentaires en 2020.

### Échelle des taux de rendement en 2020



**Indice de référence** : Les participants peuvent se reporter à la section Rendement des placements du site [masunlife.ca](http://masunlife.ca) pour consulter les rapports sur les fonds, qui comprennent une analyse comparative.

\* Les chiffres indiqués représentent l'échelle des taux de rendement en 2020 de tous les fonds disponibles dans le volet à CD, du plus bas au plus élevé, avec une moyenne de 9,0 %. Reportez-vous à la page 7 pour consulter la liste des taux de rendement des placements des fonds du volet à CD.

## Quelques statistiques d'intérêt

### + PD Cotisations en 2020

#### Participants

**281** millions de dollars<sup>1</sup>

#### Postes Canada – services courants

**301** millions de dollars

#### Postes Canada – paiements spéciaux

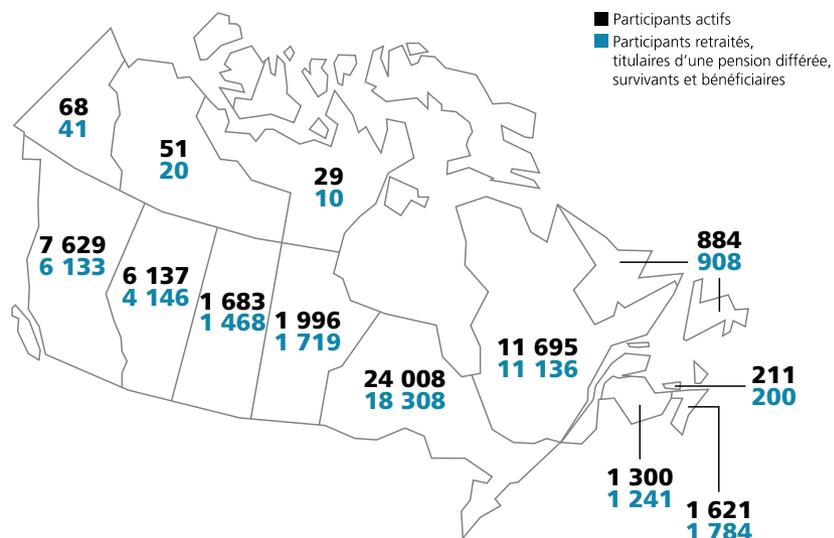
**24** millions de dollars

### - Prestations versées en 2020

**1 068** millions de dollars

1. Ce montant comprend 3 millions de dollars en cotisations pour service accompagné d'option.

### PD / CD Participants à l'échelle du Canada au 31 décembre 2020



PD  **Appels des participants au Centre du régime de retraite**  
48 878

CD **Appels des participants au Centre de soutien à la clientèle de la Sun Life**  
1 911

PD  **Cote de satisfaction des participants**  
4,2 / 5,0

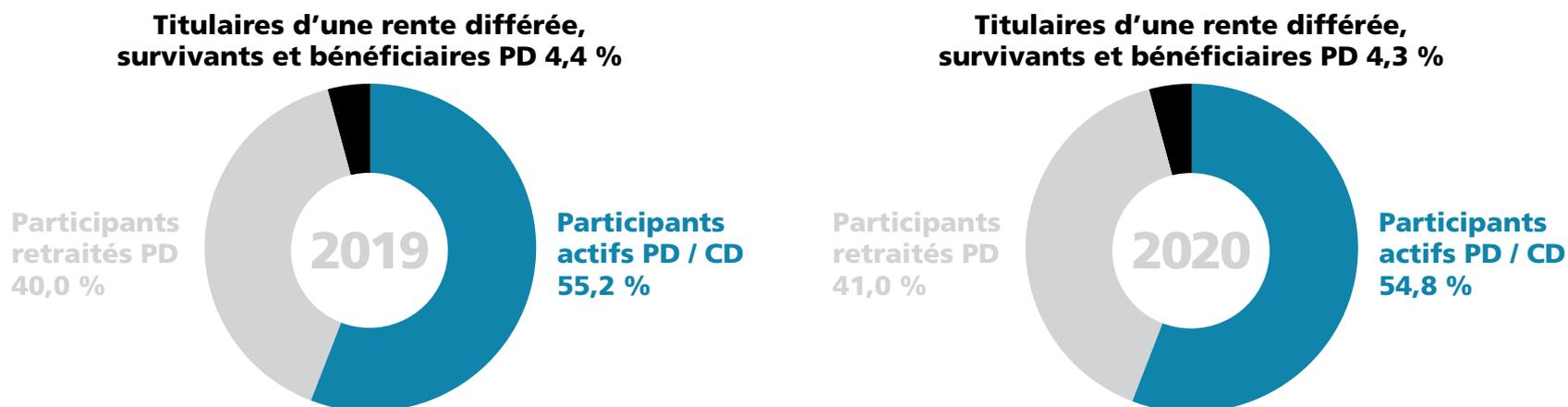
CD **Cote de satisfaction des participants**  
94 %

PD  **Visites uniques sur le site retraitescp.com**  
63 356

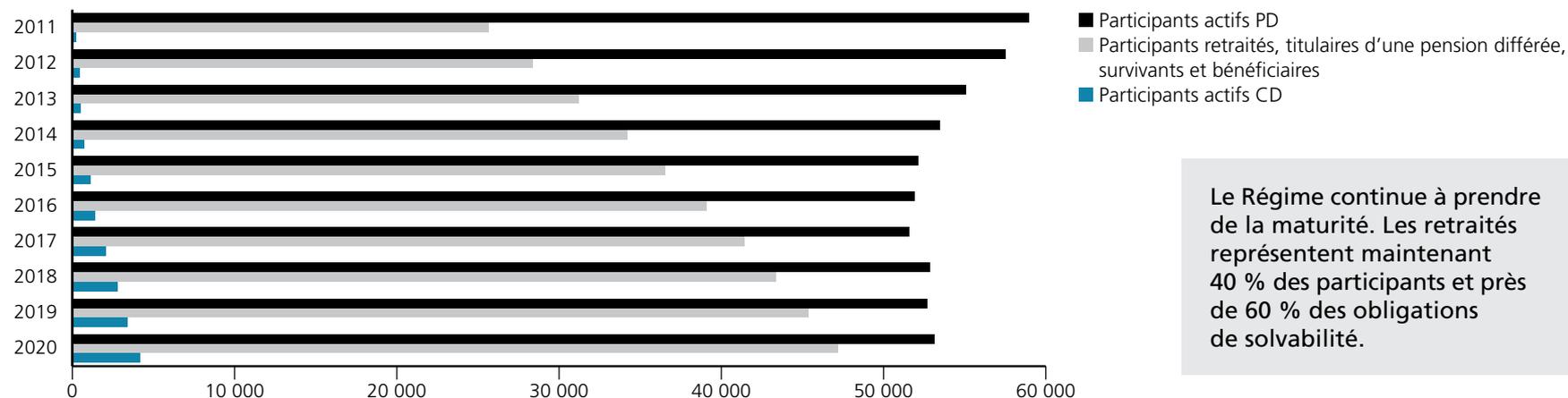
CD **Visiteurs sur le site masunlife.ca**  
2 667

## Autres statistiques d'intérêt

### Aperçu des participants



### Évolution de la participation au Régime



Le Régime continue à prendre de la maturité. Les retraités représentent maintenant 40 % des participants et près de 60 % des obligations de solvabilité.

# Nos placements – Volet à CD

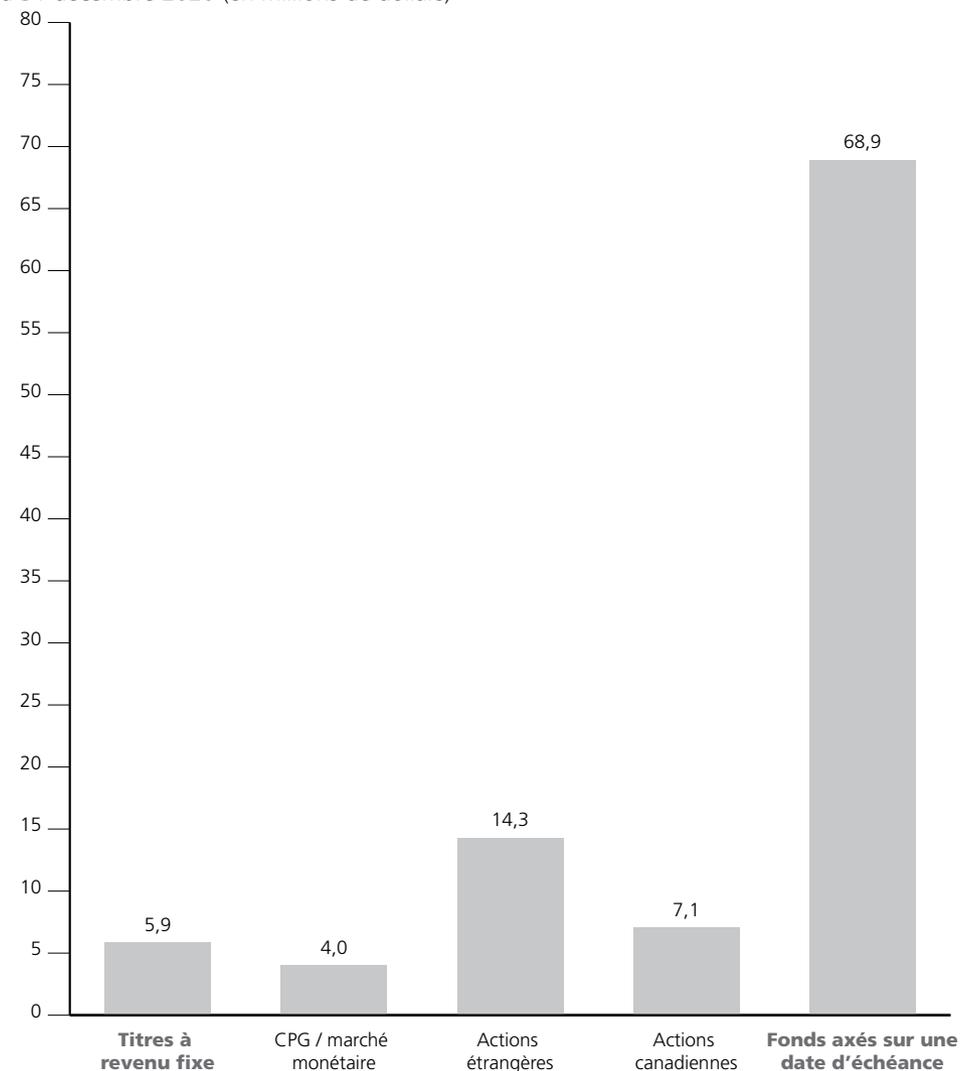
## Taux de rendement

Au 31 décembre 2020

Fonds	1 an	5 ans	10 ans
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	9,0 %	6,6 %	7,2 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	8,8 %	7,1 %	7,9 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	8,8 %	7,6 %	8,2 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	8,9 %	8,1 %	8,6 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	8,8 %	8,6 %	9,0 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	8,9 %	9,1 %	9,4 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	9,0 %	9,3 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	9,1 %	9,3 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	9,2 %	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	9,0 %	6,1 %	6,2 %
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	16,3 %	13,2 %	16,7 %
Actions canadiennes CC&L	11,5 %	10,1 %	7,6 %
Actions mondiales MFS	11,9 %	11,2 %	14,3 %
Actions internationales MFS	9,4 %	9,2 %	10,5 %
Marché monétaire Financière Sun Life	0,8 %	1,1 %	1,1 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	8,4 %	4,0 %	4,4 %
Actions canadiennes GPTD	5,6 %	9,3 %	5,7 %

## Composition de l'actif

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)



## Nos placements – Volet à PD



**Michael A. Butera**

Vice-président, Caisse de retraite, et directeur des placements par intérim

L'année 2020 a été vraiment unique, le monde entier ayant fait face à la plus grande pandémie mondiale depuis plus d'un siècle.

Malgré la volatilité extraordinaire des marchés, surtout en mars et en avril, j'ai le plaisir d'annoncer que les placements du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes ont obtenu un excellent rendement absolu.

Les actifs nets de placement du Régime totalisent 29,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020, par rapport à 27,6 milliards de dollars l'année précédente. Le Régime a généré un rendement de 9,4 % en 2020, soit un rendement inférieur au rendement de 10,3 % de son indice de référence. Le rendement du Régime en 2020 l'a placé dans le deuxième quartile par rapport à ses pairs.

En combinant ses quatre dernières années civiles, le Régime a affiché un rendement de 8,7 %, ce qui a surpassé de 0,8 % son indice de référence. À long terme, le rendement supérieur du Régime s'est poursuivi. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 8,8 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 7,8 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,1 %. L'évolution de la stratégie du Régime a contribué au succès de ces placements. En gérant notre portefeuille de façon active, nous avons généré une valeur ajoutée supérieure de 1 959 millions de dollars au rendement de l'indice de référence au cours des 10 dernières années.

Le Régime a continué à mettre en œuvre la stratégie de placement décrite dans l'étude de l'actif et du passif, qui a été approuvée par le Conseil en 2019. L'étude visait à rendre le Régime plus viable en réduisant graduellement la volatilité entre les actifs nets de placement et les obligations au titre des prestations de retraite, tout en maintenant le rendement des placements. Les rendements de l'actif et la volatilité ont été mis à jour et la variable d'approximation du passif améliorée a été utilisée. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Régime est passé à la phase 1 de sa **trajectoire**. L'indice de référence stratégique du Régime a augmenté la pondération des **titres à revenu fixe** de 1,1 %, réduit celle des actions canadiennes de 0,8 % ainsi que celle des actions américaines de 3,3 %, augmenté celle des actions internationales de 2,6 %, maintenu celle des biens immobiliers, augmenté celle de l'infrastructure de 0,2 % et augmenté celle des fonds d'investissement privés de 0,2 %. Le Régime poursuivra son approche systématique pour réduire les risques et utilisera la trajectoire de la composition de l'actif mise à jour. Le Régime comportera un peu plus d'**actions** à chaque phase, ce qui améliorera les rendements et la liquidité. Un examen normal de la stratégie aura lieu en 2023.

## Voici quelques activités qui ont eu une incidence sur les actifs nets de placement du Régime en 2020 :

À l'approche de 2020, l'économie était relativement stable et les marchés ne démontraient pas de signes précis ou urgents de tension et de déséquilibre. À partir de la fin du mois de janvier, alors que la propagation de la COVID-19 devenait évidente, les gouvernements du monde entier ont commencé à mettre en place des décrets de confinement afin de ralentir la propagation de la maladie et d'atténuer la pression sur les systèmes de santé. À la mi-mars, la plupart des pays avaient mis en place des mesures de confinement sous une forme ou une autre.

L'incertitude entourant la nature et le traitement du virus et la réduction soudaine et marquée des activités commerciales ont suscité des préoccupations en matière de liquidité et de solvabilité. Les marchés financiers (titres de créances et actions) ont connu de la volatilité : une intensification de la fluctuation des prix et de la dispersion, certains marchés qui ont cessé de générer des transactions, ou des transactions qui sont devenues anormalement coûteuses, car les participants exigeaient une prime de risque élevé.

En mars, la Banque du Canada et les banques centrales du monde entier ont pris des mesures décisives et immédiates pour assurer la liquidité des marchés financiers. Des facilités de prêts d'urgence ciblées et d'importantes réductions des taux d'intérêt ont servi à assurer la liquidité sur les marchés des titres de créances, à encourager la prise de risques sur les marchés financiers et à atténuer l'incidence économique des fermetures dues à la pandémie de COVID-19.

Ces mesures décisives en matière de politiques monétaires et budgétaires se sont avérées efficaces. Elles ont permis d'éviter une véritable crise économique et de préparer le terrain pour une forte reprise en avril. En août, l'indice S&P 500, très surveillé, avait renoué avec son niveau d'avant la pandémie. Des nouvelles sur les vaccins contre la COVID-19 plus rapides que prévu, en novembre, ont donné lieu à un sentiment de soulagement à l'échelle mondiale. Les marchés se sont fortement redressés et on a commencé à entrevoir une augmentation de la mobilité et une réouverture des économies mondiales.

Les fluctuations du marché se sont reflétées dans l'excellent rendement absolu du Régime de 9,4 %, qui était inférieur au rendement de 10,3 % de l'indice de référence malgré la volatilité de l'année. Toutes les catégories d'actif des marchés publics et toutes les catégories d'actif non traditionnelles ont affiché d'excellents rendements (page 18 du rapport intégral). L'augmentation de la valeur des actifs de placement a plus que compensé l'augmentation du **passif** du Régime découlant des réductions de taux d'intérêt de la banque centrale.

Certains des gains des marchés réalisés avec les actions américaines, internationales et canadiennes, avec les **obligations** nominales et avec les biens immobiliers ont été prélevés pour financer l'augmentation de l'allocation aux fonds d'investissement privés et aux obligations indexées sur l'inflation.

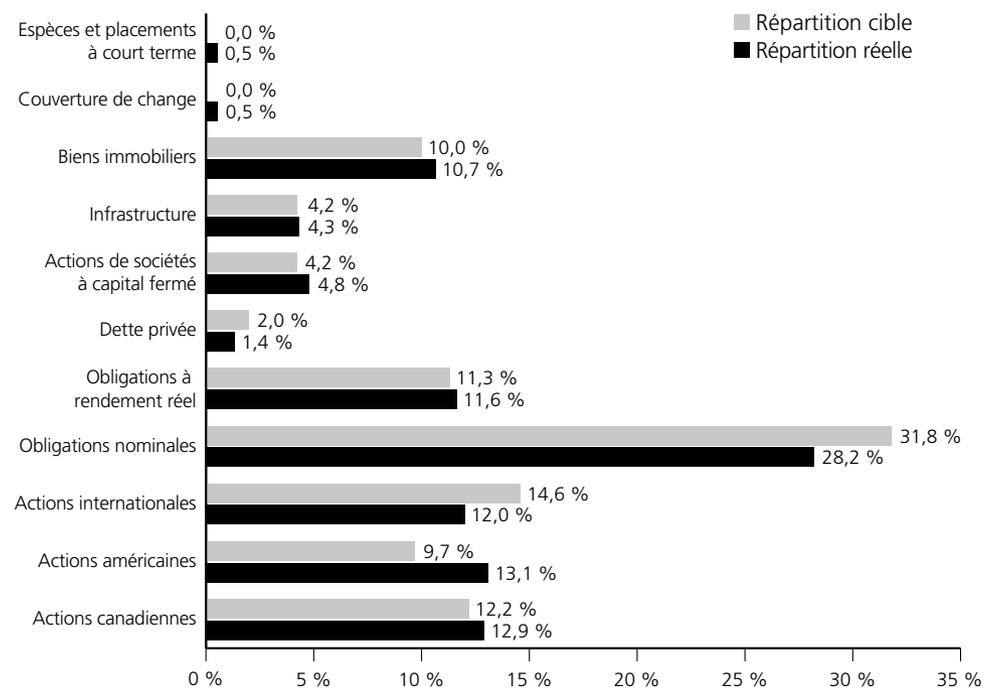
Pour élaborer la stratégie de placement et le plan d'action en matière de critères ESG du Régime de retraite, le Régime a mis sur pied un groupe de travail sur les critères ESG composé de représentants provenant de toutes nos catégories d'actif qui travaillent conjointement avec notre directrice, Investissements selon les critères ESG. La directrice et le groupe de travail s'affairent à officialiser notre approche visant à intégrer les critères ESG et les enjeux systémiques plus généraux, comme les changements climatiques et le développement durable, dans nos décisions de placement et de détention d'actifs. La gestion efficace des principes ESG est importante pour le rendement à long terme des placements de la caisse de retraite. Un gestionnaire principal a été embauché au début de 2021 pour travailler avec le directeur.

## Portefeuille d'actions de plus de 0,25 % de l'actif du Régime

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)

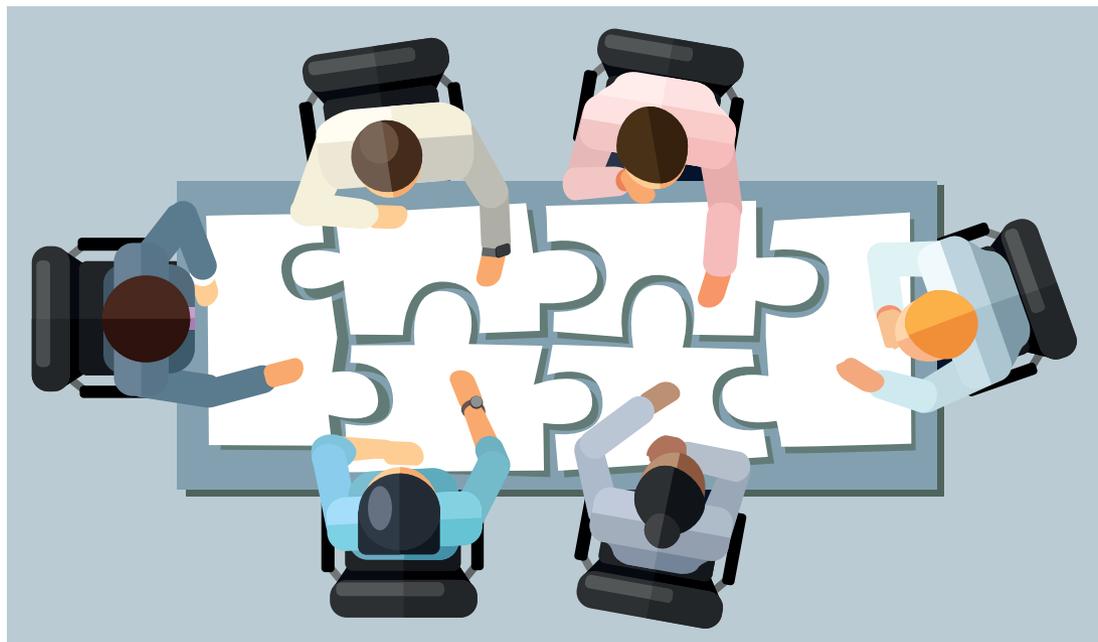
	Valeur du marché	Pourcentage de la caisse
Banque Toronto Dominion	173,9 \$	0,59 %
Apple inc.	170,2	0,58
Microsoft Corp.	159,1	0,54
Banque Scotia	138,0	0,47
Banque Royale du Canada	137,6	0,46
Alphabet inc., actions de catégorie A	116,6	0,39
Financière Manuvie, actions ordinaires	116,0	0,39
Amazon.com inc.	110,2	0,37
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	107,9	0,36
Magna International inc., actions ordinaires	106,5	0,36
Shopify inc., actions subalternes de catégorie A	102,2	0,35
Brookfield Asset Management inc., actions ordinaires de catégorie A	91,0	0,31
Samsung Electronic Co., Krw5000	87,3	0,30
Facebook inc., actions de catégorie A	83,8	0,28
Enbridge inc.	83,5	0,28
Banque de Montréal	83,5	0,28
Société TELUS, actions ordinaires	81,4	0,28
	<b>1 948,6 \$</b>	<b>6,58 %</b>

## Composition de l'actif



Les actions internationales comprennent les marchés émergents. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

## Cadre pour l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)



En janvier 2020, notre régime de retraite est devenu signataire des Principes pour l'investissement responsable (PIR) des Nations Unies. En 2020, l'équipe chargée des placements de la caisse de retraite a jeté les bases d'une stratégie de placement responsable qui met l'accent sur trois principaux piliers :

- **Intégration** – Nous nous efforcerons d'intégrer les principes ESG à notre stratégie de placement, à notre analyse et à notre processus de décision.
- **Engagement** – Nous communiquerons avec les sociétés au sujet des principes ESG et nous nous attendons à ce que nos gestionnaires d'actifs communiquent également avec elles.
- **Sensibilisation** – Nous défendrons les politiques et les pratiques qui favorisent un avenir plus durable et inclusif.

Nous avons mis à jour notre Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP) afin de préciser que les principes ESG seront intégrés à notre processus de placement afin de favoriser la création de valeur à long terme. Tous les nouveaux mandats de placement sont maintenant assujettis à un processus de diligence raisonnable en matière de critères ESG. Le volet à prestations déterminées (PD) du Régime de retraite a investi plus d'un milliard de dollars (ou 69 % de notre portefeuille de biens immobiliers commerciaux) dans des immeubles ayant une certification LEED<sup>1</sup> ou BOMA BEST<sup>2</sup> (programmes d'évaluation environnementale et de certification de bâtiments durables pour les biens immobiliers). Dans notre portefeuille d'infrastructure, nous avons investi 221 millions de dollars dans les énergies renouvelables (18 % du portefeuille), dont 127 millions de dollars dans l'énergie éolienne, 43 millions de dollars dans l'énergie hydroélectrique, 37 millions de dollars dans l'énergie solaire et 14 millions de dollars dans la valorisation énergétique des déchets.

Pour 2021, l'équipe chargée des placements de la caisse de retraite cible deux secteurs stratégiques fondés sur les PIR :

- Élaborer une stratégie pour comprendre et gérer les risques liés aux changements climatiques au sein du régime de retraite.
- Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion à Postes Canada.

Les marques suivantes sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs :

1. LEED, Leadership in Energy and Environmental Design.

2. BOMA BEST. Building Owners and Managers Association – Building Environmental Standards.

# Résumé des états financiers

## Actif net disponible pour le service des prestations

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes a enregistré un rendement de 9,4 % en 2020. À la fin de l'exercice, le Régime affiche 29 757 millions de dollars d'actif net disponible pour le service des prestations (y compris 101 millions de dollars dans le volet à CD), ce qui représente une augmentation de 2 001 millions de dollars par rapport aux 27 756 millions de dollars (y compris 71 millions de dollars dans le volet à CD) disponibles à la fin de 2019.

## Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

L'augmentation de 2 001 millions de dollars de l'actif net disponible pour le service des prestations est composée du revenu de placements de 2 583 millions de dollars et des cotisations de 633 millions de dollars, moins les paiements de prestations de 1 072 millions de dollars et les frais de 143 millions de dollars.

Les revenus de placements, qui comprennent les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et pertes réalisés ou non réalisés, s'élèvent à 2 583 millions de dollars en 2020, par rapport à 3 608 millions de dollars en 2019.

En 2020, les cotisations au Régime s'élevaient à 633 millions de dollars, comparativement à 621 millions de dollars en 2019, ce qui représente une hausse de 12 millions de dollars.

Les paiements de prestations de retraite pour 2020 s'élèvent à 1 072 millions de dollars, comparativement à 1 053 millions de dollars en 2019, ce qui représente une augmentation de 19 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 3,64 % du nombre de retraités par rapport à 2020.

## Évolution des obligations au titre des prestations de retraite

Les obligations au titre des prestations de retraite s'élèvent à 24 149 millions de dollars (y compris 101 millions de dollars dans le volet à CD), comparativement à 22 504 millions de dollars (y compris 71 millions de dollars dans le volet à CD) en 2019, ce qui représente une augmentation de 1 645 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable aux intérêts accumulés sur les obligations au titre des prestations de retraite ainsi qu'aux nouvelles prestations de retraite constituées et aux changements dans les **hypothèses actuarielles** partiellement compensés par les prestations de retraite et par les gains actuariels.

(en millions de dollars)	2020			2019		
Référentiel comptable	PD	CD	Total	PD	CD	Total
Actifs nets	29 656	101	29 757	27 685	71	27 756
Obligations au titre des prestations de retraite	24 048	101	24 149	22 433	71	22 504

## Excédent (déficit)

L'écart entre l'actif disponible pour le service des prestations et les obligations au titre des prestations de retraite au 31 décembre 2020 représente un excédent de 5 608 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans les états financiers, conformément aux normes de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

L'excédent sur le plan de la continuité à la même date est estimé à 3 818 millions de dollars. L'écart entre l'excédent comptable de 5 608 millions de dollars et l'excédent sur le plan de la continuité estimative de 3 818 millions de dollars correspond à un **ajustement de la valeur actuarielle de l'actif** (ou **lissage**) de 1 790 millions de dollars. La méthode d'évaluation par lissage de l'actif comptabilise les gains ou les pertes réalisés sur les placements sur une période de cinq ans afin de réduire au minimum les fluctuations causées par la volatilité du marché. Un tel ajustement actuariel n'est plus permis en tant que méthode d'évaluation aux fins comptables en vertu du chapitre 4600 du Manuel de CPA Canada depuis 2011. Les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site [retraitescp.com](http://retraitescp.com) ou sur demande.

# Glossaire

**Actifs** : Éléments ayant une valeur monétaire, notamment des espèces, des actions, des obligations et des biens immobiliers.

**Actifs non traditionnels** : Portefeuille d'éléments d'actifs considérés non traditionnels, notamment les fonds d'investissement privés, l'infrastructure et les biens immobiliers. Les actifs non traditionnels sont moins liquides que les placements traditionnels et conviennent mieux à des horizons de placement à plus long terme. Ils offrent également une protection contre l'inflation pour les régimes de retraite indexés.

**Actions** : Actions ordinaires ou privilégiées représentant un droit de participation à une société et le droit de recevoir des dividendes découlant des bénéfices. Les actions de sociétés à capital fermé sont des actions qui ne sont pas cotées en bourse.

**Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage)** : Différence entre le rendement réel et l'hypothèse actuarielle pour le rendement des actifs du régime qui est ensuite amortie sur une période de cinq ans. Méthode d'évaluation couramment utilisée par les régimes de retraite pour les évaluations sur le plan de la continuité, le lissage équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Il équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Cette méthode permet de stabiliser les résultats afin d'éviter d'importants changements aux cotisations (à la hausse ou à la baisse) d'une année à l'autre, tant pour les employés que pour l'employeur. Elle est similaire aux paiements prévus dans un budget pour les factures de services publics.

**Fonds axés sur une date d'échéance** : Fonds dont la composition de l'actif est choisie en fonction d'une échéance précise, telle que la date de départ à la retraite. Ce type de fonds passe automatiquement à une composition de l'actif de plus en plus prudente à mesure que l'échéance du fonds approche.

**Hypothèses actuarielles** : Facteurs utilisés par un actuaire pour prévoir des événements futurs incertains ayant une incidence sur le coût des prestations de retraite. Il s'agit par exemple de l'estimation des intérêts et des revenus de placement, de l'inflation, des taux de mortalité et des tendances de retraite.

**Indice de référence** : Point de référence utilisé comme base pour l'évaluation ou la comparaison. Un indice peut être utilisé comme indice de référence pour mesurer ou comparer le rendement d'un groupe semblable d'actifs.

**Lissage** : Voir la définition du terme « Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) ».

**Obligations** : Titres de créance émis par une société ou une administration publique, par lesquels cette société ou cette administration publique promet au détenteur le remboursement du capital et d'un intérêt stipulé, dans un délai fixe. Effectuer un placement en obligations s'apparente à prêter de l'argent à une administration publique ou à un organisme.

**Obligations ou passif au titre des prestations de retraite** : Valeur actuarielle des prestations de retraite pour le service complété jusqu'à une date déterminée, calculée à partir d'hypothèses actuarielles.

**Taux de rendement** : Profit ou perte provenant d'un placement, sur une période donnée, normalement exprimé en pourcentage du placement initial. Le rendement réel est celui qui a été rajusté en fonction de l'inflation. Le rendement net est celui qui a été rajusté en fonction des dépenses.

**Titres à revenu fixe** : Une catégorie d'actif qui fournit des rendements sous forme de paiements d'intérêts réguliers et qui sont généralement considérés comme moins volatils que les actions.

**Trajectoire** : Répartition graduelle d'actifs, étape par étape, qui est effectuée en fonction de cibles prédéterminées selon la situation de capitalisation. Cette approche est conçue pour remplacer graduellement certains éléments dont la pondération en actions est importante par des titres à revenu fixe à long terme. Le mouvement d'une répartition d'actifs à une autre est activé par un élément déclencheur – la situation de capitalisation du régime – jusqu'à l'obtention de la répartition désirée.

## À titre d'information

Le rapport intégral, les états financiers audités et d'autres renseignements à propos du Régime peuvent être consultés sur le site

 [retraitescp.com](http://retraitescp.com).

# Renseignements

## Participants au volet à PD

### Centre du régime de retraite de Postes Canada

Questions concernant le Régime



1 877 480-9220  
1 866 370-2725 (téléimprimeur)  
613 683-5908 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)



Du lundi au vendredi  
de 8 h à 18 h (HE)



[retraitescp.com](http://retraitescp.com)



CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE  
CP 2073  
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

## Fiducie RBC Services aux investisseurs

Questions concernant le versement des prestations de retraite



1 800 876-4498



Du lundi au vendredi  
de 8 h à 20 h (HE)



SERVICE DE PAIEMENT DES PRESTATIONS  
1 PLACE VILLE-MARIE  
5E ÉTAGE AILE EST  
MONTRÉAL QC H3B 1Z3

## Participants au volet à CD

### Postes Canada – AccèsRH

Questions sur l'admissibilité, les cotisations, etc.



1 877 807-9090



Du lundi au vendredi  
de 8 h à 18 h (HE)



[retraitescp.com](http://retraitescp.com)

### Centre de soutien à la clientèle de la Sun Life

Questions sur vos placements et votre rendement



1 866 733-8612



Du lundi au vendredi  
de 8 h à 20 h (HE)



[masunlife.ca](http://masunlife.ca)



CZC-163244-2311-1  
Printing by Lowe-Martin  
is offset by CarbonZero



100%



**F.P.O.**



www.fsc.org  
Paper from  
responsible sources  
FSC® C016931